

PTBG

PTBG

PTBG

PTBG

Audit
Expertise
Conseil

Expert-comptable
Commissaire aux comptes

**CREAI de Basse-Normandie
Centre Régional d'Etudes
et d'Actions pour l'Insertion
Place de L'Europe
B.P. 70017
14201 HEROUVILLE SAINT-CLAIR CEDEX**

Rapports du Commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2011

Préel Alain HEC

Thorel Jean-Pascal

Pelletier Mathias

Mesnildrey Natacha

,

,

,

,

,

,

,

,

,

,

,

,

Campus Efficience - Caen, 1, rue du Bonage, 14100 Colombelles - Tél : 02 31 46 21 71 / Fax : 02 31 46 21 72
Site internet : www.ptbg.fr - email : contact@ptbg.fr

SAS au Capital de 1 541 300 €,
Société au Tableau de Bord de la Région de Basse-Normandie et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Caen
RCS Caen B 475 605 155 004 15 - N° SIRET 475 605 155 - N° TVA Intr. 204 706 041 05 - Agrément CC 051 401 949 11

membre du réseau **absolu**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association C.R.E.A.I. tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification des appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Conseil technique et études – coupure d'exercice

Nous nous sommes assurés de la réalité et de l'exhaustivité des prestations vendues sur l'exercice, de la conformité aux conventions conclues et de leur correct rattachement à l'exercice en fonction de l'avancement des prestations réalisées.

Charges de fonctionnement

Nous avons effectué une revue analytique des principales charges de fonctionnement et avons notamment validé la conformité des charges de personnel, par rapprochement avec les déclarations sociales.

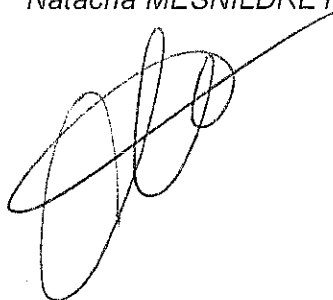
Par ailleurs, nous avons examiné le traitement comptable des indemnités de départ à la retraite ainsi que le calcul de la provision estimée pour l'ensemble du personnel.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Colombelles, le 6 juin 2012
Le Commissaire aux comptes
SAS PTBG & Associés
Natacha MESNILDREY



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2011

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Ces conventions sont présentées dans le tableau I du présent rapport.
Les personnes concernées par ces conventions sont indiquées dans le tableau II du présent rapport.

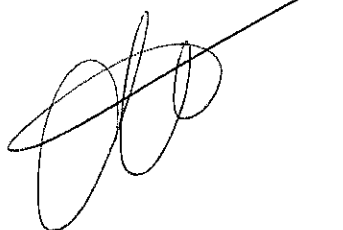
Tableau I :

Conventions conclues avec	Désignation	Montants en Euros comptabilisés au 31/12/11	
		Charges	Produits
Convention de formation			
URIOPSS	Convention de formation signée le 7 avril 2011		986 €
Association des Foyers de Cluny	Convention de formation signée le 21 septembre 2011		3 600 €
Convention d'assistance technique			
CROP	Convention d'assistance technique signée le 8 juillet 2011 avec la fondation JAMET en faveur du CROP		4 800 €
Convention de mise à disposition de personnel			
Association ORS	Par convention du 1 ^{er} Août 2011, L'ORS a mis à disposition du CREAL un salarié exerçant les fonctions de comptable.	11 751 €	

Tableau II : Personnes concernées par les conventions

	CREAI	Association CROP	Association des Foyers de Cluny	Association ORS	URIOPSS
M. MARICOT	Représente le CROP, administrateur du CREAI	Directeur			
M. PIELOT	Président de l'association des Foyers de Cluny		Président		
Dominique BEYNIER	Président de l'Association ORS, administrateur du CREAI			Président	
M. CARTEL	Président de l'URIOPSS, administrateur du CREAI				Président

Fait à Colombelles, le 6 juin 2012
 Le Commissaire aux comptes
 SAS PTBG & Associés
 Natacha MESNILDREY



ACTIF	Montant Brut 31/12/2011	Montant Brut 31/12/2010	Montant Net N	Montant Net N 31/12/2010
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement	21 135	1 937	19 198	19 620
Autres immobilisations incorporelles	36 965	36 965		
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions	651 162	131 318	519 844	548 496
Installations techniques, matériels et outillage	243	243		
Autres immobilisations corporelles	307 759	292 661	15 098	22 367
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations Financières :				
Participations et créances rattachées à des participations	300		300	300
Autres titres immobilisés	6 984		6 984	6 984
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 420		7 420	7 405
TOTAL I	1 031 968	463 124	568 844	605 171
Comptes de liaison (1)				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2) :				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	86 034		86 034	98 687
Autres créances	831		831	8 019
Valeurs mobilières de placement	77 359		77 359	77 359
Disponibilités	141 434		141 434	116 725
Charges constatées d'avance	6 420		6 420	4 937
TOTAL III	312 079		312 079	305 727
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Ecart de conversion (actif) VI				
TOTAL ACTIF (I +II+III+IV+V+VI)	1 344 047	463 124	880 924	910 899
(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.				
(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :				
(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF.				

Bilan propre DC 2003-1010 (résultat non affecté) PASSIF- CREAM

Dossier : CREAM - CREAM - Périodes de : 01/2011 à 12/2011

PASSIF	Montant Net 31/12/2011	Montant Net 31/12/2010
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	376 680	376 680
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Dons et legs		
Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
Réserves :		
Excédents affectés à l'investissement		
Réserves de compensation		
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement		
Autres réserves	213 387	213 387
Report à nouveau :	-445 230	-448 239
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-445 230	-448 239
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Dépenses non opposables aux tiers financeurs		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	-20 202	3 009
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	119 664	122 299
Provisions réglementées :		
Couverture du besoin en fonds de roulement		
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations		
Réserves des plus-values nettes d'actif		
Droit des propriétaires		
TOTAL I	244 300	267 136
Comptes de liaison		
TOTAL II		
Provisions pour risques	6 720	26 774
Provisions pour charges		
Fonds dédiés		
TOTAL III	6 720	26 774
DETTES (3)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	469 400	490 279
Emprunts et dettes financières divers (3)	3 897	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	19 753	6 850
Dettes sociales et fiscales	90 399	67 850
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (5)	100	14 500
Produits constatés d'avance	46 355	37 509
TOTAL IV	629 904	616 988
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL V		
TOTAL PASSIF (I +II+III+IV+V)	880 924	910 899

Bilan propre DC 2003-1010 (résultat non affecté) PASSIF- CREAM

Dossier : CREAM - CREAM - Périodes de : 01/2011 à 12/2011

PASSIF	Montant Net 31/12/2011	Montant Net 31/12/2010
(1) Dont compte 1201 : ... et compte 1291 : ... résultats sous contrôle de tiers financeurs.		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques :		
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.		
(4) Dont à plus un an : Dont à moins un an :		
(5) Dont fonds des majeurs protégés :		

Compte de résultat M22 (résultat non affecté) PRODUITS-CREAI

Dossier : CREAI - CREAI - Périodes de : 01/2011 à 12/2011

PRODUITS	Exercice 2011	Exercice 2010
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue :		
- prestations de services	308 549	319 969
- divers	1 086	967
Production stockée ou déstockage de production		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification		
Subventions d'exploitations et participations	100 140	116 600
Reprises sur amortissements et provisions	30 055	0
Transferts de charges	489	1 317
Autres produits	69 949	64 463
TOTAL I	510 267	503 317
PRODUITS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations financières	105	
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	168	484
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	273	484
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		2
- exercices antérieurs		1 131
Sur opérations en capital	2 635	8 635
Reprises sur provisions :		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
- reprises sur autres provisions		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Transferts de charges		
TOTAL III	2 635	9 768
TOTAL DES PRODUITS	513 175	513 570
RESULTAT DEBITEUR = Déficit	20 202	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	533 377	513 570

Compte de résultat M22 (résultat non affecté) CHARGES - CREAM

Dossier : CREAM - CREAM - Périodes de : 01/2011 à 12/2011

CHARGES	Exercice 2011	Exercice 2010
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et fournitures	983	413
Variation de stock		
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de stock		
Achats non stockés de matières et fournitures	14 202	9 915
Services extérieurs et autres	74 727	91 678
Impôts, taxes et versements assimilés :		
- sur rémunérations	20 929	17 196
- autres	7 815	17 614
Charges de personnel :		
- salaires et traitements	241 820	198 038
- charges sociales	102 245	92 033
Dotations aux amortissements et provisions :		
Dotations aux amortissements :		
- des immobilisations	37 107	38 094
- des charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant		
- pour risques et charges d'exploitation		20 256
Autres charges	932	271
TOTAL I	500 760	485 508
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	25 900	22 930
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	25 900	22 930

Compte de résultat M22 (résultat non affecté) CHARGES - CREAM

Dossier : CREAM - CREAM - Périodes de : 01/2011 à 12/2011

CHARGES	Exercice 2011	Exercice 2010
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	20	
Exercices antérieurs	5 933	2 123
Sur opérations en capital	764	
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
- dotations aux autres provisions réglementées		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Impôts sur les sociétés		
TOTAL III	6 717	2 123
TOTAL DES CHARGES	533 377	510 561
RESULTAT CREDITEUR = Excédent		3 009
TOTAL GENERAL (I + II + III)	533 377	513 570

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La rémunération des trois personnes physiques ayant la délégation la plus importante s'élève à 64.403 €

COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES COMPTES DE BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Entrées : - Achat 2 ordinateurs pour : 1 529 €

Sorties : - Retroprojecteur + ordinateur portable volés : 1 862 €

Tableau de variation des immobilisations

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Immobilisations Financières	TOTAL
I- VALEURS BRUTES 31/12/10	58 100	959 497	14 689	1 032 286
Augmentation	0	1 529 €	15 €	1 544
Diminution	0	1 862 €	0	1 862
Situation au 31/12/11	58 100	959 164	14 704	1 031 968
II- AMORTISSEMENTS 31/12/10	38 480	388 635	0	427 115
Augmentation	423	36 684		37 107
Diminution	0	1 098		1 098
Situation au 31/12/11	38 903	424 221	0	463 124
III- VALEUR NETTE (I-II)	19 197	534 943	14 704	568 845

Les immobilisations financières se décomposent comme suit :

- Titres de participation consécutifs à l'emprunt contracté auprès du Crédit Coopératif :	6 984 €
- Dépôt et cautionnement versé au Crédit Coopératif pour :	6 897 €
- Caution pour carte Total pour :	523 €
- Participation création GCSMS pour :	300 €
	14 704 €

CREANCES ET AUTRES

ETAT DES CREANCES	TOTAL	1 an au plus	+ de 1 an
Créances clients	86 034	86 034	
Autres créances	831	831	
Charges constatées d'avance	6 420	6 420	
TOTAL	93 285	93 285	0
Montant des prêts en cours d'exercice	Accordé Remboursé		

Les créances clients s'élèvent à :	74 939 €
Les factures à établir à la somme de :	11 095 €
Les autres créances représentent des remboursements ou produits à recevoir pour :	831 €

PLACEMENTS FINANCIERS

Les intérêts comptabilisés représentent :

- la plus-value des valeurs mobilières de placement du Crédit Coopératif pour :	105 €
- les intérêts du livret d'épargne de la Caisse d'Epargne pour :	74 €

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance sont constituées par :

- Primes d'assurance pour :	4 191 €
- Charges locatives du 1er trim 2012 :	1 607 €
- Factures diverses pour :	622 €
Soit un total de :	6 420 €

COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES COMPTES DE BILAN PASSIF**SUBVENTION D'INVESTISSEMENT**

Subvention exceptionnelle et non renouvelable
du Conseil Régional de Basse-Normandie pour :

119 664 €

Tableau de variation des subventions d'investissement

		TOTAL
I- VALEURS BRUTES 31/12/10		131 740
Augmentation		0
Diminution		0
Situation au 31/12/11		131 740
II- REPRISE SUR SUBVENTION AU 31/12/10		9 441
Augmentation		2 635
Diminution		0
Situation au 31/12/09		12 076
III- VALEUR NETTE (I-II)		119 664

PROVISIONS POUR DEPART A LA RETRAITE

La méthode utilisée est basée sur l'indemnité réellement due
au moment du départ en retraite de chacun des salariés
proratisée par le nombre d'années restant à effectuer.

Le total des droits acquis au 31 décembre 2010 pour l'ensemble
des salariés (charges comprises) s'élevait à :
L'ajustement de la provision pour 2011 est de :

6 774 €
-55 €

Suivant la convention Collective 66, les droits sont

1 mois	après 10 ans
3 mois	après 15 ans
6 mois	après 25 ans

Provision Indemnités Départ en Retraite	Montant en début d'exercice	Reprise de l'exercice	Montant de l'exercice	Montant en fin d'exercice
	6 774 €	55 €	0 €	6 720 €

PROVISIONS POUR RISQUES

Le départ négocié provisionné en 2010 s'est réalisé en juin 2011
Une reprise sur provision a donc été réalisé dans son intégralité :

20 000 €

Provision pour risques et charges	Montant en début d'exercice	Reprise de l'exercice	Montant de l'exercice	Montant en fin d'exercice
	20 000 €	20 000 €	0 €	0 €

CHARGES A PAYER

ETAT DES DETTES	TOTAL	1 an au plus	de 1 à 5 ans	de + 5 ans
Dettes financières	469 400	19 068	109 460	340 872
Dettes fournisseurs	19 753	19 753		
Dettes Fiscales et sociales	94 296	94 296		
Autres Dettes	100	100		
Produits constatés d'avance	46 355	46 355		
TOTAL	629 904	179 572	109 460	340 872
Emprunts en cours d'exercice				
Souscrits Remboursé				

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance sont constitués par :

- Réglements assistance technique pour :	30 955 €
- Réglements d'études pour :	15 400 €

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

SALARIES	DIF acquis au 31/12/2010	DIF acquis en 2010	DIF pris en 2010	Solde au 31/12/2010
	en heures			en heures
Bazoge Muriel	115	5	0	120
Daufresne Raphaël	13	20	0	33
Kroichvili Serge	115	5	0	120
Martin Maryvonne	115	5	0	120
Naroun Rosa	41	20	0	61
Taiba Aouali	35	8	0	43
Total	434	63	0	497